

Le 22 octobre 2013 HARNES

Soginorpa : Elus, habitants et syndicalistes mobilisés pour l'habitat minier

« La Soginorpa se vante de mettre l'humain au cœur de sa politique. La réalité est peut-être moins glorieuse ». A Harnes, dont il fut le maire, Yvan Druon rencontrait des ayants droits ou locataires, souvent mécontents. « Il y a ceux, installés de longue date dans ces logements hérités des Houillères, qui se plaignent d'un entretien insuffisant. Les résidents de la cité d'Orient, en cours de rénovation, vivent quant à eux mal une transition propice à la dégradation de leur environnement. Enfin, à la Nouvelle cité, récemment réhabilitée, de belles choses ont été réalisées, mais les habitants dénoncent le conseiller général PCF. Explosion des loyers, déficit de communication, isolation thermique défectueuse et hausse des factures énergétiques, travaux retardés ou carrément négligés, toillettes glaciales... Les griefs sont nombreux. C'était l'essentiel de la rencontre avec la population initiée par l'Association départementale des Elus communistes et républicains (ADECR).

Une préjudiciable logique de rigueur

Inquiets quant au devenir de leurs acquis dans le cadre d'un changement de statut effectif au 1^{er} janvier 2014 (1), des délégués de la CGT, la CFTD, SUD et FO y ont été associés. « Résidents et salariés ont le même adversaire : la direction de la Soginorpa. Il nous semblait important qu'ils puissent échanger », poursuit Yvan Druon.

D'autant que cette évolution statutaire ne laisse guère augurer de lendemains plus favorables. « L'opportunité fiscale engendrée ne suffira pas à garantir la pérennité de l'entreprise. Les projections effectuées laissaient apparaître un déficit



Elus communistes (Yvan Druon, au centre) et syndicalistes font cause commune sur le dossier Soginorpa. Ensemble, ils ont écouté les doléances des résidents.

de trésorerie estimé à une soixantaine de millions d'euros à la mi-2014. La société devra alors en plus rembourser un prêt de 458 millions d'euros », a écrit, fin juillet, l'ADECR à Cécile Dullot.

Yvan Druon imagine que « la Soginorpa (sera) payer aux populations et aux salariés une gestion entachée d'erreurs et de choix financiers risqués et douteux, à travers notamment une baisse de la masse salariale, mais aussi une réduction du personnel ou le recours à la sous-traitance qui pénalisent les résidents ».

De surcroît, « compte tenu de la loi sur le handicap ou encore la réglementation thermique, les coûts de réhabilitation des logements anciens devenus prohibitifs, auront un impact

négalif sur le montant des loyers à supporter par une population de locataires souvent en grandes difficultés », souffle Cathy Apourceau-Poly, la présidente de l'ADECR 62. Des actions sont envisagées avec la Confédération nationale du logement dans « les prochaines semaines », afin que le bailleur « revoie sa politique globale de rénovation », annonce Yvan Druon. Cathy Apourceau-Poly a promis de « faire remonter au conseil d'administration les doléances des résidents ».

Jacques KMIĘCIAK

1) A cette date, la SOGINORPA aura un statut de société anonyme H.M. Dans le Nord-Pas de Calais, son parc s'élève à 62.000 logements.